

SOMMAIRE

Réorganisations	1
Fonctionnement CSE	2
Activités Sociales & Culturelles.....	2

Réorganisations

Encore des restructurations au sein des Fonctions Corporate !



Un projet de transfert de l'IT & Services France a été annoncé au CSE Fonctions Corporate le 24 janvier dernier. Il va concerner les 20 salariés des Achats France en charge de cette commodité sur la base du volontariat.

L'équipe actuelle est composée de 16 agents contractuels et de 4 fonctionnaires répartis sur plusieurs sites : Cesson Sévigné, Grenoble, Issy-Les-Moulineaux, Lyon et Nantes, à terme les salariés actuellement localisés à Bridge rejoindront le site de BuyIn d'Issy-Les-Moulineaux, en revanche les autres resteront sur leurs sites d'appartenance.

L'équipe projet, sous la responsabilité de la Directrice Stratégie et Management des Transformations GPS et le « sponsoring » de la Directrice de Group Procurement & Supply Chain annonce ce transfert comme un atout pour Orange dans la mesure où l'ensemble des achats IT seraient adressés par BuyIn et pourraient ainsi activer des leviers additionnels permettant de générer des économies supplémentaires. Il est annoncé 6 % sur 24 mois à effectif complet.

Les grandes étapes du projet :

- 31/03** Passage en consultation du dossier au CSE Fonctions Corporate
- 19/04** Positionnement des salariés
- 01/05** Transfert de l'activité et des salariés vers BuyIn

Par ailleurs, lors du CSE du 24 janvier dernier, l'ensemble des élus du CSE Fonctions Corporate ont mandaté la CSSCT Finance et Performance ainsi que la commission économique afin d'analyser les aspects économiques et les impacts sur la santé, sécurité et conditions de travail relatifs à ce projet de transfert.

Analyse de la CFE-CGC

L'ensemble des élus CFE-CGC au vu des remontées des salariés impactés et du dossier transmis par la chefferie de projet, estiment qu'il reste encore beaucoup de points à éclaircir et étayer.

Ils s'assureront que toutes les informations soient exhaustives et transmises aux salariés concernés afin qu'ils puissent prendre leurs décisions en connaissance de cause.

Fonctionnement CSE

Présentation du budget pour 2024



Un **budget prévisionnel de fonctionnement** a été présenté par le trésorier du bureau sur la base d'un versement de l'entreprise de **800 000 euros**, avec comme plus gros postes de dépenses les salaires et charges sociales (288 K€), les honoraires d'assistances, expertises et audits (100 K€) et la rétrocession au CSEC (88 K€). Le total des charges pour l'année 2024 montre un déficit prévisionnel de - 78 000 €.

Activités Sociales & Culturelles



Budget ASC 2024, une seule proposition présentée !

Une seule proposition de budget ASC a été présentée par la CFDT sur la base d'un versement prévisionnel de l'entreprise de 5 564 K€ avec comme **plus gros postes** (hors Pack Culture et Vacances, Prestations Enfants et Chèques Noël) :

- La **rétrocession au CSEC** de 1 127 K€ ;
- La **contribution aux associations historiques** à hauteur de 345 K€.

L'analyse de la CFE-CGC

Les élus de la CFE-CGC ont voté **contre ce budget** de fonctionnement prévisionnel **pour les raisons suivantes** :

- Le montant de la **rétrocession au CSEC est inconnu** à ce jour : les élus n'ont pas encore établi de budget à date et de taux de rétrocession ;
- Le **budget présenté ne tient pas compte de l'Accord sur le Dialogue Social 2023** qui prévoit la prise en charge des déplacements des Représentants de Proximité et les membres des Commissions hors convocation par la Direction, et qui devrait augmenter le montant du déficit de plus 78 000 €.

Dans le cadre d'une gestion responsable et transparente, les élus CFE-CGC refusent de cautionner une telle proposition mettant en péril les réserves de fonctionnement du CSE Corporate.

Pour une gestion saine et responsable du CSEE, **les élus CFE-CGC préconisent de présenter à tous les élus du CSE Fonctions Corporate un budget de fonctionnement 2024 à l'équilibre.**

L'analyse de la CFE-CGC

Les élus CFE-CGC n'ont pas pu proposer de budget prévisionnel ASC 2024 pour les **3 raisons** suivantes :

1. Lors de la Commission ASC du 11 janvier 2024 a été présenté un suivi réel du budget avec un **déficit de - 713 867 euros à fin novembre** et une **prévision de fin d'année (PFA) à - 303 500 euros** pour l'année 2023 ;
2. La **masse salariale brute** du mois de décembre, qui doit servir au calcul de la subvention annuelle, **n'est pas connue** puisqu'elle n'a pas été versée en fin d'année et qu'aucune information émanant de la Direction n'a été communiquée aux élus ;
3. La **rétrocession** d'une partie (20,25 %) de la **subvention versée au CSEC** dans le cadre des ASC ne sera **connue que lorsque l'accord de gestion du bureau du CSEC sera négocié** et connu.

Ces éléments ne permettent pas de préparer un budget prévisionnel pérenne pour l'année 2024.

Les élus CFE-CGC ont donc voté contre le budget présenté par la CFDT qui n'a pas tenu compte de la situation actuelle et du déficit de la PFA, annoncé pour l'année 2023.

VOS REPRESENTANTS CFE-CGC ORANGE	Élus CSE titulaires : Jacques BERTHELIER Anne CUDON Laure FALEMPIN Danielle PROULT Madani RAHMANI Laurent REDOULOUX Awataf TEMAGOULTE Philippe SALÉ	Suppléants : Franck AUVRAY Ali BEN M BAREK Tania BONTRAIN Laurence DULON Bénédicte ESQUINANCE-DUSQUESNE Franck LAURENT Emmanuel VATAR Carine VILCOSQUI	Commissions CSE : Emploi Formation : Franck AUVRAY et Dominique DOISNEAU Egalité pro : Ony RANDRIANARIVELA et Zahra SAYAD Commission Handicap : Ali BEN M BAREK et Annie VALENTIN Commission ASC : Dominique MESNIERE et Danielle PROULT Commission Restauration : Franck LAURENT et Pierre REGNIER Projets Economie Evolution des marchés : Danielle PROULT et Emmanuel VATAR Représentant Syndical : Philippe JOLY